ÉTUDES et Recherches
de l'Institut Supérieur des Métiers

Pratiques et besoins de **financement** des entreprises artisanales

FÉVRIER 2014

Présentation des résultats

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ARTISANAT DU COMMERCE ET DU TOURISME

dgcis
direction générale de la compétitivité de l'industrie et des services

ISM
INSTITUT SUPERIEUR DES METIERS

Présentation

L'accès au financement a toujours été l'une des préoccupations fortes du secteur de l'artisanat, conduisant, dès le début du XX^{e} siècle, à la constitution de banques artisanales[1], telle en 1917 « l'Institution de Crédit Populaire » devenue aujourd'hui la Banque populaire. Ce problème persistant, les institutions de secteur ont créé, durant les années 1950 et 60, les sociétés de caution mutuelle.

Aujourd'hui, dans un contexte persistant de crise et de mutations économiques, la problématique de l'accès au financement demeure un enjeu de compétitivité et de développement pour les entreprises artisanales, à l'instar des autres acteurs économiques. Le soutien des entreprises artisanales dans leur besoin de financement a d'ailleurs été retenu comme un axe majeur du Pacte pour l'Artisanat lancé en janvier 2013 par Mme Sylvia Pinel, Ministre de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme.

Pourtant, alors que ces entreprises représentent près d'une entreprise sur trois dans le secteur marchand, l'Assemblée Permanente des Chambres de Métiers et de l'Artisanat et l'Union Professionnelle Artisanale soulignent le manque d'informations et de connaissances sur les « courroies » de financement et développement de ces entreprises. Hormis le rapport de la Médiation du Crédit publié en 2011 sur l'accès au financement des TPE[2], lequel pointe *« les lacunes de l'information statistique disponible jusqu'à présent sur ce sujet »*, ce thème n'a ainsi fait l'objet d'aucun rapport public ni d'étude. Le sujet est également très peu abordé dans la recherche académique, en conséquence de quoi il est impossible à l'heure actuelle de caractériser le comportement des entreprises artisanales en matière de financement dans l'ensemble PME.

L'étude réalisée par l'Institut Supérieur des Métiers et la Direction Générale de la Compétitivité, de l'Industrie et des Services vise à donner un premier éclairage aux nombreuses questions soulevées, qu'elles soient conjoncturelles :

- **Quelle est la situation économique actuelle des entreprises et l'impact de la crise financière ?**
- **Y a-t-il des difficultés d'accès au financement bancaire ?**

ou bien d'ordre structurel et sociologique :

- **Comment la gestion financière est-elle prise en charge dans l'entreprise ? quels sont les outils et les conseils mobilisés ?**
- **Comment s'opèrent les choix ? Quelle est la cartographie des financements internes et externes utilisés sur les 12 derniers mois pour les projets et besoins de l'entreprise ?**
- **Quelles sont les relations avec les établissements bancaires ?**

(1) COTTET Michel, La problématique de l'accès au financement de l'entreprise artisanale et de la petite entreprise, in Traité de l'artisanat et de la petite entreprise, [Livre 3, ch.3.5], Educaweb, 2009, p. 341-347.
(2) RAMEIX Gérard et Médiateur du crédit aux entreprises.- Rapport sur l'accès au financement des TPE.- Paris : Médiation du Crédit aux entreprises, 2011.- 44 p.

Présentation

Pour ce premier chantier d'étude fortement axé sur le décryptage des pratiques et des choix de financement, la méthode d'enquête auprès des dirigeants d'entreprises a été privilégiée, car elle permettait de mettre en regard le profil du dirigeant, les caractéristiques de l'entreprise et les choix de financement réalisés ces 12 derniers mois. En effet, une approche axée exclusivement sur l'analyse des comptes d'entreprises n'aurait pas permis d'inclure dans l'analyse la figure centrale et déterminante du chef d'entreprise.

De même, il a été décidé de cibler les investigations sur les entreprises immatriculées depuis plus de trois ans, la phase du primo-développement étant singulière (en raison d'un endettement souvent très élevé consécutif à l'installation) et mieux étudiée.[3]

L'étude a été menée en deux temps entre juin et septembre 2013 :
- 18 entretiens qualitatifs ont été conduits tout d'abord auprès de dirigeants d'entreprises, ce qui a permis d'approfondir l'analyse et de recueillir de nombreux verbatim ;
- cette phase exploratoire a été suivie d'une enquête téléphonique auprès de 1 404 entreprises[4] artisanales immatriculées depuis plus de trois ans et comptant moins de 20 salariés.

Les résultats ont été redressés par la DGCIS pour être représentatifs des quelques 550 000 entreprises de plus de trois ans exerçant une activité artisanale à titre principal. L'ensemble des résultats a fait l'objet d'une analyse pour chacun des quatre grands secteurs d'activités de l'artisanat (alimentation, bâtiment, fabrication, services), mais aussi des différents modèles économiques d'entreprises : les entreprises sans salarié, qui constituent 45 % de ces entreprises, les entreprises de 1 à 9 salariés (50 %) et les entreprises de 10 à 19 salariés (5 %).

Pour l'analyse de ces données, trois limites ont été rencontrées :
- le manque de données plus anciennes, et donc l'impossibilité de mettre en exergue d'éventuelles évolutions ;
- l'interférence, dans les résultats, du contexte conjoncturel très marqué, qui perturbe inévitablement l'interprétation des données (il est difficile de faire la part des choses entre les facteurs conjoncturels et structurels) ;
- la limite de la méthode d'enquête, qui se base sur les déclarations des artisans, sans possibilité de mise en regard avec la documentation financière des entreprises.

Pour ces raisons, et afin de contextualiser l'analyse, la Sous-Direction de la Prospective, des Études Économiques et de l'Évaluation de la DGCIS a réalisé un travail complémentaire d'analyse des données financières des entreprises pour les années 2005 à 2011. L'ensemble brosse un portrait inédit – et souvent inattendu – des pratiques de financement des entreprises artisanales.

(3) Voir à ce sujet les monographies sectorielles réalisées ces dernières années par l'ISM sur les nouveaux entrepreneurs de l'artisanat, dans les secteurs du bâtiment, de la coiffure, des métiers de bouche, des services à l'automobile et des entreprises de fabrication.

(4) La structure de l'échantillon et le questionnaire sont reproduits en annexe. La question de l'accès au financement bancaire étant importante, une question filtre a permis de constituer un sur-échantillon de 585 entreprises ayant sollicité un prêt bancaire dans les 12 derniers mois.

Synthèse des résultats

Cinq ans après la crise économique et financière de 2008/2009, les entreprises artisanales de plus de trois ans sont fragilisées par deux tendances concomitantes :

- une baisse d'activité (qui touche 34 % des entreprises, alors que 41 % ont une activité stable) : l'étude confirme les tendances défavorables observées par les notes conjoncturelles ;
- une érosion de la rentabilité due à un resserrement des marges (enregistrée par 32 % d'entreprises).

Tous les secteurs et marchés sont concernés, aussi bien les entreprises travaillant en BtoB que les entreprises ayant une clientèle de particuliers, touchées par la baisse de la consommation. Les entreprises de l'alimentation et des services sont ainsi plus durement impactées, de même que, plus globalement, les entreprises sans salarié. Ce constat est corroboré par une hausse des défaillances dans ces activités en 2012 et 2013. À noter également : une entreprise employeuse sur cinq a réduit ses effectifs.

La baisse des marges, constatée également par la Banque de France sur l'ensemble des PME de plus de 10 salariés, est préoccupante à moyen terme, car elle diminue les capacités d'autofinancement des entreprises artisanales et, partant, leurs capacités d'investissement.

Une tension sur les investissements est en effet bien visible dans l'étude : 30 % des entreprises déclarent avoir reporté des projets d'investissement

Au total, 41 % des entreprises auront réalisé un investissement ces 12 derniers mois. Outre la problématique des capacités d'autofinancement, deux facteurs freinent ces investissements : le manque de visibilité sur les marchés d'une part ; un grand nombre d'entreprises sont d'autre part en « suréquipement », consécutivement aux années d'expansion enregistrées entre 2004 et 2007 (par exemple dans le bâtiment).

Malgré ce contexte morose, une majorité d'entreprises a préservé sa situation financière

72 % des dirigeants considèrent la situation financière de leur entreprise plutôt saine, 28 % l'estiment préoccupante ou très préoccupante. Ce constat – confirmé par une analyse des données financières – trouve notamment une explication dans la prudence observée en matière de gestion (priorité est donnée à la viabilité plutôt qu'au développement).

On constate néanmoins dans l'artisanat des situations très contrastées : un quart des entreprises sont ainsi sous-capitalisées (avec un ratio fonds propres/total bilan inférieur à 9 %). Cette sous-capitalisation conduit à des problèmes de trésorerie récurrents : 21 % des entreprises font ainsi face à des problèmes de trésorerie.

Concernant le financement de leurs besoins, les entreprises artisanales privilégient l'autofinancement

Le recours aux prêts bancaires est opéré souvent « quand l'entreprise ne peut pas faire autrement » : seules un quart des entreprises font appel systématiquement à l'emprunt bancaire pour financer leurs investissements. L'analyse des données financières fait d'ailleurs apparaître un faible endettement des entreprises artisanales, après la phase de primo-développement.

Les fonds bancaires n'en restent pas moins la principale source de financement externe.

Cette binarité des financements se retrouve dans les solutions mobilisées pour couvrir les différents besoins de financement des entreprises :

- En matière d'investissement, 27 % des entreprises artisanales ont intégralement autofinancé leurs investissements, 16 % ont fait appel au prêt bancaire. Les financements alternatifs (leasing) sont peu développés dans les entreprises artisanales de moins de 10 salariés.
- Pour les besoins de fonds de roulement, les entreprises mobilisent le plus souvent leur ligne de découvert bancaire (34 %), de façon beaucoup plus systématique que les PME de plus de 10 salariés. Seules 3 % des entreprises ont sollicité un prêt bancaire de trésorerie. Les autres formes de financement sont peu pratiquées, que ce soit les crédits fournisseurs (4 %) ou les financements des crédits de postes clients (Dailly : 3 %, affacturage : 3 %). Ces scores sont néanmoins proches de ceux des PME de plus de 10 salariés.
- Concernant enfin les fonds propres, ces derniers sont généralement ajustés par le dirigeant en fonction des besoins : 22 % des chefs d'entreprises ont ainsi réinjecté des fonds personnels ces douze derniers mois dans l'entreprise. Les entrepreneurs artisans restent des bailleurs importants de leur entreprise. Dans les cas des sociétés, le capital est détenu majoritairement par les dirigeants, les autres associés étant exclusivement des personnes de confiance, en premier lieu des membres de la famille, et dans une moindre mesure des associés actifs dans l'entreprise.

Le développement des entreprises artisanales est donc souvent bridé à la hauteur de leurs capacités strictes d'autofinancement

Le faible recours au prêt bancaire et la préférence donnée à l'autofinancement ont plusieurs origines : la présence, dans certains cas, d'une trésorerie abondante ; la faible culture financière des dirigeants (appréciation erronée du coût de la dette, sous-estimation de la capacité réelle d'endettement), l'anticipation ou la crainte d'une réponse négative de la banque ou de demandes de garanties. S'ajoutent à cela des raisons propres liées

au modèle économique de la très petite entreprise (la contrainte de flexibilité, les investissements devant parfois être réalisés très vite) et une réticence face aux démarches de demande de prêt bancaire (constitution d'un dossier…).

En conséquence de cette faible demande de prêt bancaire (qui a concerné un total de 19 % d'entreprises), le taux de refus est bas puisque 87 % des demandes de prêts ont été suivies par les banques ces douze derniers mois. En revanche, un durcissement des frais et des demandes de garanties est signalé par un tiers des entreprises.

Une garantie a été demandée pour 22 % des demandes de prêts : le plus souvent, ces garanties ont porté sur les fonds personnels des dirigeants (un cas sur deux), alors que les garanties SIAGI, SOCAMA ou Bpifrance (OSEO) n'ont concerné que 5 % des dossiers. Par ailleurs, les prêts court terme de trésorerie sont anormalement peu développés (3 % des demandes de prêts).

Les relations avec les banques sont sans problème (dans 80 % des cas), mais peu qualitatives

Les banques sont peu considérées comme des partenaires (seules 28 % des entreprises sollicitent leur banque pour des conseils en matière de financement) et encore moins comme des fournisseurs (80 % des entreprises n'ont qu'une banque ; 70 % ne font pas de mise en concurrence lorsqu'une demande de prêt est recherchée). La banque, incontournable pour la vie de l'entreprise, est donc encore souvent perçue comme un « tribunal censeur » par les dirigeants artisans.

La gestion de l'entreprise est plutôt axée sur le pilotage de la trésorerie (« ne pas être à découvert ») et la question des fonds propres n'est pas un « sujet ». Si les artisans ont un regard avisé sur la santé financière de leur entreprise, ils méconnaissent les outils de financement et anticipent insuffisamment (39 % des entreprises seulement disposent d'un tableau prévisionnel de la trésorerie ou du compte de résultat).

Conclusion

En conclusion, les freins au développement des entreprises artisanales ne résident pas tant actuellement dans un rationnement des financements bancaires, que dans une absence de connexion entre les besoins des entreprises et l'offre de financements.